

## WEBINAIRE REGIONAL LA RÉUNION

### L'ARTICULATION SANTÉ-JUSTICE DANS LE CADRE DES SOINS OBLIGÉS EN ADDICTOLOGIE

VENREDI 11 JUIN 2021,  
DE 7H30 À 11H HEURE DE PARIS - DE 9H30 À 13H LA RÉUNION  
EN VISIOCONFÉRENCE



# ARGUMENTAIRE

Les missions et logiques propres au secteur de l'addictologie et à celui de la justice peuvent de prime abord paraître difficiles à concilier. C'est pourtant dans le cadre de l'accompagnement des soins obligés en addictologie (obligations de soins, injonctions thérapeutiques) que ces secteurs sont amenés à se rencontrer. Si la contrainte est généralement perçue comme antinomique aux objectifs des acteurs de l'addictologie, elle peut être bénéfique en jouant un rôle d'incitation aux soins et en étant vectrice de changement dans le parcours de vie des personnes multirécidivistes en situation d'addiction. De la même manière que l'opportunité d'une rencontre avec un.e soignant.e pourra contribuer à prévenir la récidive dans une approche globale articulant responsabilisation et recherche de solutions.

Au cours du temps, des évolutions et des changements de paradigme ont transformé et redéfini les manières de faire et d'intervenir. Le secteur de la prise en charge des addictions a intégré la logique d'un continuum d'actions allant de la prévention au soin à la réduction des risques et des dommages. Du côté de la justice, l'attention croissante portée sur la récurrence et la prégnance des consommations de drogues liées aux infractions, mais aussi l'expérimentation de nouveaux modes d'action s'appuyant sur les principes de « justice résolutive de problèmes », ont entraîné des changements de pratiques majeurs.

Afin d'accompagner les professionnel.le.s de l'addictologie et celles et ceux du secteur judiciaire, et de dépasser les difficultés d'articulation entre ces deux secteurs, la Fédération Addiction a travaillé durant trois ans à l'élaboration d'un guide sur les soins obligés en addictologie. Cette démarche s'est effectuée avec le soutien financier de la Direction de l'administration pénitentiaire dans le cadre du Plan gouvernemental de lutte contre la drogue et les conduites addictives 2013-2017 de la Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA). Ce guide, destiné autant aux professionnel.le.s du champ des addictions que de la justice, a été élaboré dans une démarche participative mobilisant des professionnel.le.s et des partenaires institutionnels des deux secteurs.

**Ce webinaire vise ainsi à accompagner la diffusion de ce guide et l'appropriation de ses recommandations. L'objectif est de pouvoir renforcer les dynamiques de coopérations territoriales entre les acteurs de l'addictologie et de la Justice au profit d'un meilleur accompagnement des publics en soins obligés.**



# PROGRAMME

**Mot d'accueil : Fédération Addiction**

**9h30 – 10h00 – Ouvertures institutionnelles ARS et MILDECA**

**10h00 – 10h15 – Présentation du guide pratique sur les soins obligés en addictologie de la Fédération Addiction**

**Intervenant.e.s :**

Léo COQUARD, Chargé de projets à la Fédération Addiction

David SAINT-VINCENT, psychologue clinicien, adhérent de la Fédération Addiction et référent sur la thématique des soins obligés en addictologie

**10h15 – 11h30 – Table ronde n°1 : Les soins obligés en addictologie**

**Modération : David SAINT-VINCENT**

**Intervenant.e.s :**

Valérie LEBRETON, Présidente du Tribunal judiciaire Sud

Karine BERNAUD-AVRIL, Directrice adjointe – SPIP

Jacques NAVON et Olivier GROENDU pour le Réseau Oté, respectivement psychologue et référent carcéral

**Echanges et discussion**

**11h30 – 11h45 – Pause**

**11h45 – 13h00 – Table ronde n°2 : Les expérimentations de Justice Résolutive de Problèmes à La Réunion**

**Modération : David SAINT-VINCENT**

**Intervenant.e.s :**

Eric TUFFERY, Procureur de la République – Tribunal judiciaire Nord

Justine CASSARD et Audrey PEREZ pour la SCJE, respectivement Référente service d'enquêtes judiciaires et directrice de l'antenne Réunion – Mayotte

Dr Camille PUDDU, Médecin – Association Addictions France et SCJE

**Echanges et discussion**

**12h45 – 13h00 – Temps de clôture**



# INFORMATIONS PRATIQUES

Vendredi 11 juin 2021, de 9h30 à 13h (La Réunion) – de 7h30 à 11h (heure de Paris), en ligne, via la plateforme Zoom.

Le lien de visioconférence sera envoyé par email après l'inscription.

Ce webinaire s'adresse aux professionnel.le.s de la Réunion travaillant auprès de personnes en soins obligés en addictologie (professionnel.le.s de l'addictologie, professionnel.le.s judiciaires, associations socio-judiciaires...).

## Webinaire gratuit sur inscription obligatoire en ligne :

Lien de l'évènement → <https://www.federationaddiction.fr/agenda/webinaire-la-reunion-les-soins-obliges-en-addictologie/>

Inscrivez-vous rapidement ! → [https://webquest.fr/?m=104480\\_webinaire-la-collaboration-en-pratique-des-acteurs-de-la-justice-et-du-soin-dans-le-cadre-des-soins-obliges-en-addictologie-le-11-juin-2021](https://webquest.fr/?m=104480_webinaire-la-collaboration-en-pratique-des-acteurs-de-la-justice-et-du-soin-dans-le-cadre-des-soins-obliges-en-addictologie-le-11-juin-2021)

## Pour toute question :

Léo Coquard, chargé de projets à la Fédération Addiction :

[l.coquard@federationaddiction.fr](mailto:l.coquard@federationaddiction.fr)

06.95.39.87.55

Sonia M. GAUTHIER, Directrice de la communication, SAOME :

[sgauthier.communication@saome.fr](mailto:sgauthier.communication@saome.fr)

06.26.69.74.07